



JURISADOM

LE BAIL VERT



Public Visé :

**Professionnels de
l'immobilier**

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Appréhender l'impact du Grenelle de l'environnement sur le bail commercial

Anticiper l'avenir et le renouvellement des baux

Durée : 1 jour (7h)

**Période : Toute au long
de l'année**

**Horaires : A définir avec
le client**

PROGRAMME

Définition du bail vert

Les apports de l'expérience étrangère

Evolution de la réglementation jusqu'au Grenelle de l'environnement

Les conditions d'application du bail vert

L'apport de la loi du 12 juillet 2010 (loi Grenelle 2)

La date d'application de l'annexe environnementale

Rédaction de l'annexe environnementale

Anciens baux/ nouveaux baux : comment intégrer l'annexe verte au bail ?

Forme et contenu de l'annexe

Qui supporte les travaux d'amélioration et de mise aux normes environnementales ?

Comment répartir les charges ?

**Les plus JURISADOM : Formation concrète construite sur la pratique et les situations
concrètes rencontrées par VOTRE entreprise**

Coût de la formation

**880 Euros Nets de
Taxes/ jour formation**

**Formatrice diplômée,
spécialisée en droit
immobilier**

Moyens pédagogiques

**Remise d'un support et
accès à un espace
pédagogique en ligne**

**Pédagogie active et
participative**

Suivi d'exécution

**Signature des feuilles
d'émargement par demi-
journée par les stagiaires
et le formateur.**

**Salle de formation
équipée**

Méthodes d'Evaluation

**Evaluation à chaud et à
froid à 45 jours**

**Questionnaire de
satisfaction et une
attestation individuelle
de formation**

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

**4 rue Marconi 57000
METZ**

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

**Déclaration d'activité :
41570342857**

Code NAF : 8559A